



COMMUNE DE SAVIGNY

Préavis de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

01/2020

Renouvellement d'un emprunt à terme fixe

Réf. : 22.04

I:\2-FINANCES\22-SERVICE-FINANCIER\22.04-emprunts\preavis_01-2020.docx

Savigny, le 15 novembre 2019

TABLE DES MATIERES

1. Résumé	3
2. Niveau des taux	3
3. Durée de l'emprunt.....	3
4. Conclusions.....	4

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Résumé

Afin de financer les dépenses d'investissements nécessaires à son développement, la Commune de Savigny a eu recours à l'emprunt auprès de divers établissements financiers.

Tous ces emprunts ont été renouvelés ou contractés entre 2008 et 2016. L'emprunt de CHF 1'350'000.00, faisant l'objet de ce préavis, a été contracté le 3 avril 2008 auprès de la Vaudoise Vie Compagnie d'Assurances SA pour un montant initial de CHF 3'000'000.00. Ce dernier portait sur une durée de 12 ans, au taux de 3.69% incluant un amortissement annuel de CHF 150'000.00. Il figure au bilan sous la rubrique 9227.09 et arrivera à échéance le 3 avril 2020.

Les liquidités actuellement disponibles ne nous permettent pas de procéder à son remboursement ; il s'agit par conséquent de le renouveler.

2. Niveau des taux

Les taux actuels du marché étant exceptionnellement bas, nous pouvons espérer un renouvellement à un taux variant entre 0.00% et 0.70%, pour une période de 7 à 15 ans (indicatif).

Comme pour les précédents renouvellements, une démarche comparative sera effectuée, le moment venu, auprès de divers établissements susceptibles de nous accorder leur confiance.

3. Durée de l'emprunt

La Municipalité axe sa démarche sur un échelonnement dans le temps des échéances des différents emprunts ; cette stratégie a pour objectif de pouvoir bénéficier des meilleures conditions du marché lors du renouvellement des engagements contractés.

Nous récapitulons ci-après les emprunts à terme fixe actuellement en cours (hormis celui à renouveler) :

Compte CG	Institution	Emission	Echéance	Montant de l'emprunt	Solde au 14.11.2019	Taux
9222.03	PostFinance	13.09.2010	13.09.2021	1'500'000.00	825'000.00	1.89
9228.01	BCGE	24.10.2012	24.10.2022	5'000'000.00	3'250'000.00	1.29
9225.10	BCV	15.10.2014	13.10.2023	2'000'000.00	1'600'000.00	1.20
9225.11	BCV	31.10.2016	31.10.2025	2'500'000.00	2'500'000.00	0.50
9224.02	SUVA	30.09.2014	30.09.2026	3'000'000.00	3'000'000.00	1.42
9222.05	PostFinance	14.08.2015	14.08.2029	5'000'000.00	5'000'000.00	1.29

Pour information, le taux moyen pondéré s'élève à 1.40% au 14 novembre 2019.

4. Conclusions

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le préavis municipal n° 01/2020 du 15 novembre 2019 ;
Ouï le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. **D'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'350'000.00 (un million trois cent cinquante mille francs), destinée à rembourser le prêt de la Vaudoise Vie Compagnie d'Assurances SA arrivant à échéance le 3 avril 2020.**
2. **De donner à la Municipalité les pouvoirs de signer tous les actes relatifs à la conclusion de cet engagement.**

Au nom de la Municipalité de Savigny
La Syndique La Secrétaire

C. Weidmann Yenny

I. Schori

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 novembre 2019.

Délégué municipal : M. Louis Pipoz, Municipal